



L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

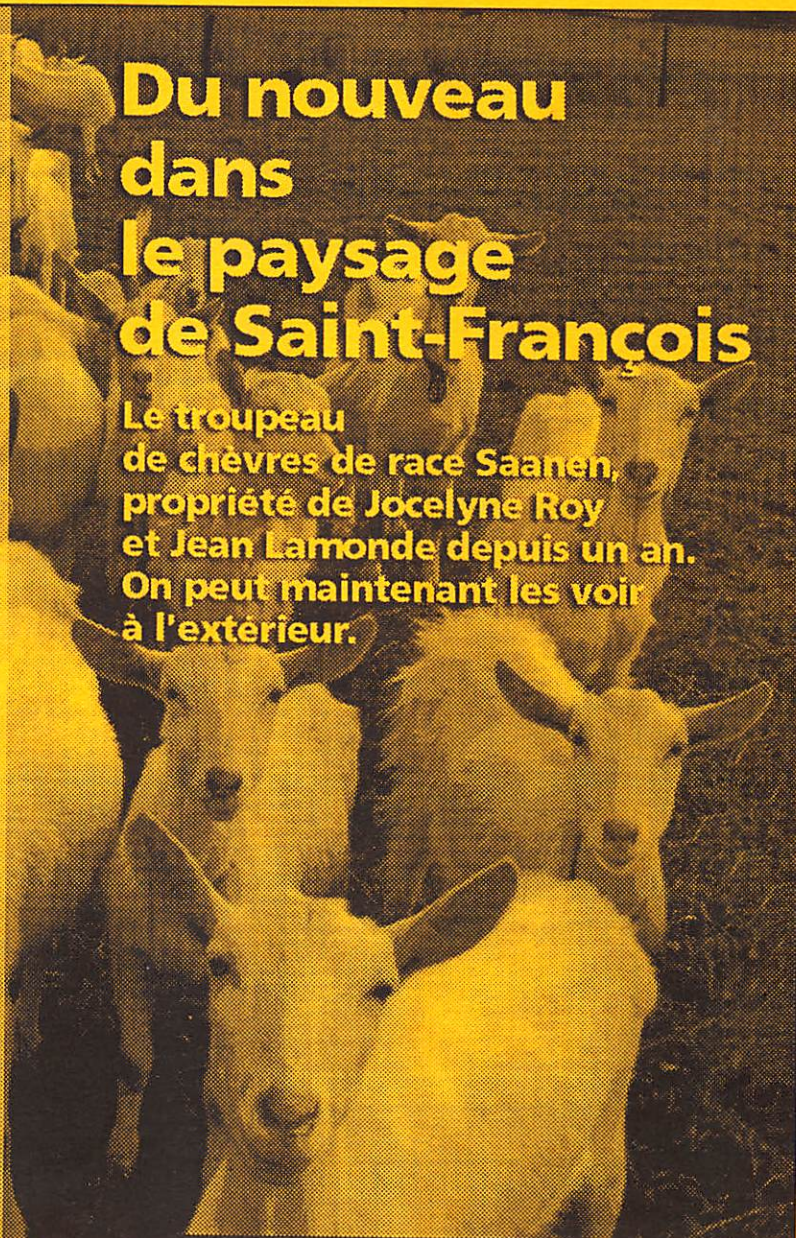
Vol. 8 n° 9 octobre 2001

SOMMAIRE

Projet d'écriture pour les jeunes	3
Bibliothèque du Rocher	5
Brunch des pompiers	6
Semaine de la capitation	7
Tournoi de Charlemagne	8
Le Baseball remercie	9
Ateliers des Fermières	10
Réunion et recette des Fermières ...	11
Recrutement de pompiers	12
Service d'écoute	13
Formation en prévention du suicide .	14
L'Écho recherche des bénévoles	15
L'Union paysanne	16-17, 32
Colloque Se ressourcer... ..	18
Les Débrouillards	19
Au fil des jours	20
L'Écho municipal	21-31
Les petites annonces	33

Du nouveau dans le paysage de Saint-François

**Le troupeau
de chèvres de race Saanen,
propriété de Jocelyne Roy
et Jean Lamonde depuis un an.
On peut maintenant les voir
à l'extérieur.**



octobre

2001



C.P. 128
Saint-François (Québec) — GOR 3A0
Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Laurence Hallé	Trésorière	259-2982

DIRECTEURS

Réjean Cloutier	259-2567
Pierre Cauffopé	259-7889
Sylvain Lamonde	259-2019

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Laurence Hallé

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photo première page

Pierre Cauffopé

Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

Correction

Nicole Couture

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Sylvain Lamonde

Impression

Bernier Imprimeurs, Montmagny

Journal réalisé bénévolement communautaire

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00\$	96,00\$
1/4 page	15,00\$	144,00\$
1/2 page	30,00\$	288,00\$
1 page	50,00\$	480,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

Ambulance ----- 911
CLSC Antoine-Rivard ----- 248-1518
Feu ----- 911
Municipalité ----- 259-7228
Centre anti-poison du Québec ----- 1-800-463-5060
Tel-Jeunes ----- 1-800-263-2266

AMECO Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

Distri/bution
Asser/mentée
AVDA
membre 2000



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

Initiation à l'écriture et aide à la production des œuvres des jeunes de 12 à 25 ans

L'Unité régionale de loisir et de sport de Chaudière-Appalaches a retenu le projet de l'AMÉCS qui s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans qui désirent s'initier à l'écriture littéraire, et participer au cheminement d'un écrit, du manuscrit jusqu'à son édition. Ils pourront alors participer à des ateliers d'écriture, des comités de lecture, des cercles littéraires, guidés par des auteurs et des réviseurs reconnus.

L'URLS Chaudière-Appalaches a accordé à l'AMÉCS un montant qui lui permettra de rejoindre le plus grand nombre possible de jeunes participants et de mener le projet à bonne fin. Quelques commanditaires intéressés pourront nous permettre d'éditer la plupart des œuvres soumises.

La direction des écoles et des collèges est invitée à nous transmettre la liste de leurs étudiants que l'écriture intéresse, et qui voudraient recevoir une formation qui s'ajoute à celle dispensée par les maisons d'enseignement.

Les jeunes désireux de s'inscrire peuvent communiquer directement avec le responsable du projet, par courrier ou par téléphone.

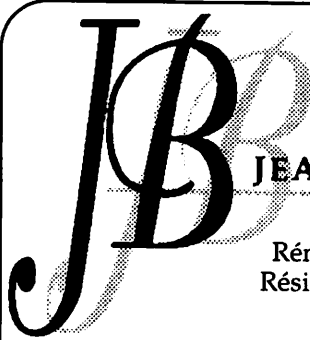
Responsable du projet

Robert Fradet, Président
62, rue Principale
Saint-Raphaël, Qc G0R 4C0
Tél. : 1-418-243-3771

Résumé du projet

- 1- Initier les jeunes à l'écriture et à la lecture d'œuvres littéraires : poésies, contes, nouvelles, récits, romans ou anecdotes;
- 2- Soumettre leurs écrits à un comité de lecture qui en fera l'analyse;
- 3- Dispenser à ces jeunes une formation qui s'ajoute à celle reçue dans les maisons d'enseignement;
- 4- Informer les jeunes auteurs sur le cheminement d'une œuvre à partir de son ébauche jusqu'à l'impression et la publication;
- 5- Leur faire rencontrer des auteurs reconnus, des réviseurs, des éditeurs, des libraires et des bibliothécaires;
- 6- Attirer leur attention sur l'importance de l'enseignement reçu à l'école ou au collège, et leur apprendre l'importance de la syntaxe et de la stylistique;
- 7- Et, en fin de compte, leur fournir une aide qui les incitera à bien écrire et à intéresser leurs lecteurs éventuels.

Suite à la page 10



LES CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHER

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale
194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer
Tél. et Fax: 259-2628

Licence RBQ
8000-1316-58

la nouvelle
GARANTIE
DES MAISONS
NEUVES
APCHQ



RESTAURANT
L'ARRÊT
Stop

Autoroute 20 Sortie 364
Berthier-sur-Mer/St-François
259-7704

➤ Menu du jour

➤ Commande à emporter

➤ Pizza

➤ Mini-dépanneur ➤ Loto-Québec ➤ Diesel

➤ Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes



Ultramar



LOUIS-M. GARANT CONSULTANTS INC.

Spécialiste en Marketing
Parainnage d'entreprises
Catalogues électroniques sur Internet ou sur CD

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0
Tél.: 418 259 2616

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



*Une équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.*

*Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

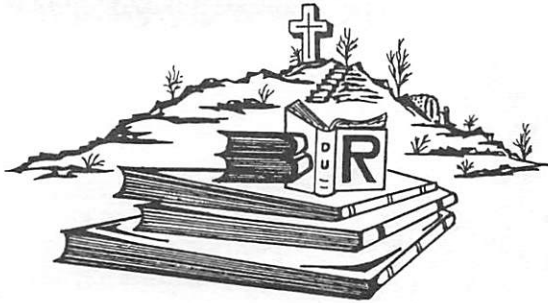
habitation • automobile • commerciale • agricole • vie



Le Leader canadien par excellence

La plus vaste sélection
d'outils manuels et le plus grand choix
de marques nationales.
Garant allie savoir-faire
et créativité depuis plus d'un siècle.

www.garant.com



La bibliothèque se renouvelle pour vous

Depuis le 19 septembre, nous avons à la bibliothèque environ 500 nouveaux biens.

Un rappel des services qui vous sont offerts à la bibliothèque :

- réseau Internet: pour un dollar de l'heure;
- demandes spéciales en vous adressant au comptoir de prêt;
- photocopies : service de qualité à 0,15\$ la copie.

Message important

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Bienvenue à tous et à toutes.

Nos heures d'ouverture

Lundi de 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi de 14 h 00 à 16 h 00
Dimanche de 10 h 30 à 12 h 00
Bienvenue à tous

Diane Gendron

Weed Man®

ENTRETIEN DE PELOUSE



ESTIMATION GRATUITE

256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0
418-259-7700 / Sans frais: 1 800 463-4877



BOUCHERIE Richard Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7783

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**

À noter

*La bibliothèque sera fermée le 8 octobre,
fête de l'Action de Grâce.*

Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289

Brunch des pompiers

Les pompiers volontaires invitent les gens de St-François à se joindre à eux, pour un brunch qui aura lieu le dimanche 14 octobre, à compter de 10h00. Les profits de cet événement serviront à acheter des équipements qui ne sont pas reliés aux opérations régulières du Service d'incendie. Par exemple, les argents ramassés lors des brunchs précédents ont permis d'acheter des uniformes, vestons, mannequins pour pratiquer la RCR, etc.

Des prix de présence seront tirés au hasard lors du brunch.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer en grand nombre.

Sylvain Lamonde

Pour les pompiers volontaires de St-François



P.P.R. Enr.

Pour tous travaux de réparation ou de rénovation
Tirage de joints
Peinture intérieure et extérieure

Yvon Rémillard

1, rue Boivin, Saint-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0
418 259-2415



JEAN MORIN

-Électronique industrielle
-Mécanique industrielle
-Contrôle et automatisation
-Service d'urgence 24 heures

11, rue Est, C.P. 100, Saint-François (Qc) G0R 3A0

(418)248-8585 (418)266-1309 (418)575-9933 1-877-582-6124



plants de légumes
fleurs annuelles et
plantes vivaces
aménagement paysager



Tél.: 884-3124

330, Route 132
Saint-Valier (Québec) G0R 4J0



Offrez-vous une
maison adaptée à
votre style de vie



No 00-2447

- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : www.maisonlaprise.com
- Plus de 360 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) 248-0401



Semaine de la Capitation

Chers co-paroissiens,
Chères co-paroissiennes,

Comme marguilliers et marguillières de Saint-François-de-Sales, c'est notre responsabilité de nous occuper de l'administration des biens matériels de la Fabrique. Voilà pourquoi nous nous adressons à tous les paroissiens et à toutes les paroissiennes à l'occasion de la semaine de la cueillette de la Capitation pour 2001, ou ce que nous appelons la dîme, c'est la contribution de chacun au soutien matériel de l'Église.

Au plan social, vous le savez, nous payons des impôts. L'Église, qui a elle aussi besoin de ressources financières, ne procède pas de la même façon. Elle se contente de nous indiquer ce dont elle a besoin pour assurer la qualité de notre vie pastorale et communautaire. Nous avons réalisé la beauté de notre cimetière, nous avons commencé un peu la toilette du presbytère et au printemps débutera la restauration des fenêtres de notre église. Elle fait appel à une contribution volontaire de la part de chaque fidèle.

Cette année, la contribution qui nous est demandée est fixée à 30,00\$ pour chaque personne adulte de 18 ans et plus.

Nous vous demandons de bien remplir la feuille-réponse que vous recevrez au tout début de ce mois d'octobre par la poste et de la joindre à votre remise dans l'enveloppe adressée à la Fabrique de Saint-François-de-Sales. Vous la remettrez au bénévole qui se présentera à votre foyer. Si personne ne se présente chez vous, nous vous invitons à poster votre réponse, ou à la déposer à la quête dominicale ou au presbytère.

Des personnes bénévoles, bien identifiées, iront frapper à votre porte au cours de la semaine du 7 octobre. Nous ne doutons pas que vous les accueillerez bien. C'est grâce à votre généreuse participation que notre paroisse fera un plein succès de l'opération Capitation.

Vos marguilliers avec votre curé vous font pleinement confiance et vous remercient à l'avance de votre coopération.



Madame Pierrette Roy,
sec. vice-présidente,
Messieurs Rénald Roy,
Albiny Corriveau,
Michel Boissonneault,
Denis Rémillard,
Rosaire Laflamme et
Pierre Laberge, ptre curé

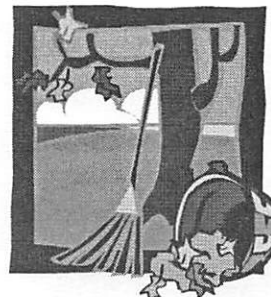
C'EST LE TEMPS DES RÉCOLTES!



C'est aussi l'occasion de profiter de nos
spéciaux automnaux!
À nos succursales de la S.C.A. Rivière-du-Sud
Saint-François 259-7715

Vaste choix d'articles pour la saison.

Produits pour l'auto, outillage pour le terrain, engrais, etc.



Tournoi de Charlemagne de l'Âge d'Or

Le Club organise un
tournoi de Charlemagne



le 21 oc-
t o b r e
prochain
à 13h30,
au Cou-

vent de Saint-François.

Bienvenue à tous les
membres de la FADOQ et
aux autres.

On vous attend nom-
breux.

**Club d'Âge d'Or de
Saint-François**

ENTRETIEN MÉNAGER

**D
PAQUET**

**RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL
- INDUSTRIEL**

LAVAGE DE TAPIS
MURS & STORES

DÉCAPAGE & CIRAGE DE PLANCHER
PRODUITS D'ENTRETIEN
ETC...

350, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY (QUÉBEC) G0R 3A0

TEL: (418) 259-2559 FAX: (418) 259-2342

Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2

☎ (418) 248-3358

**ASSURANCE DES PARTICULIERS
ET DES ENTREPRISES**



Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



Judith Rémillard
c.a.d.



Denise Prévost
souscriptrice

AUTO - HABITATION - COMMERCE

AF L : Un choix de confiance
SERVICES FINANCIERS

Vente et adm.: **418-259-7721**

Fax: **418-259-7725**

Québec: **1-800-463-7022**

Ontario et Maritimes: **1-800-463-7050**



MORIGEAU • LÉPINE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, G0R 2G0

Remerciements pour cette magnifique saison

Comme à tous les ans, notre tournoi familial a connu un grand succès. Nous avons 10 équipes participations, cinq équipes mixtes et cinq équipes familiales. Cela faisait 42 parties en tout à jouer, ce fut une belle fin de semaine.

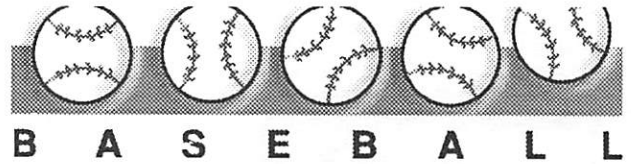
La classe familiale a été remportée par la famille Lacroix contre la famille Laliberté.

Merci à toutes les équipes et un Gros Merci à Normand Lacroix qui s'occupe de faire de ce tournoi une réussite.

Marc Blais s'est occupé de superviser les deux terrains de volley-ball sur le sable que nous avons installés en arrière du Centre des Loisirs. Le sable a été commandité par Philias Blais & Fils inc., nous le remercions ainsi que Roger Blais pour avoir fourni son temps pour le nettoyage le lundi matin.

Également merci à la Boucherie Richard Morin pour avoir fait nos achats de marchandise pour notre kiosque durant toute l'année, cela fut très apprécié.

Nous avons effectué des rénovations dans le kiosque, le tout a été fait par Herman Pelletier et son



équipe, ainsi que le prélat qui a été fourni par Couvre-Plancher Lachance. Nous tenons à les remercier sincèrement.

Voici la liste de nos autres commanditaires depuis le début de la saison :

Simon Morin Dr, Louis-Marie Garant consultant, Promutuel Montmagny S.M.A.G., Coop IGA, Garant, Pharmacie Pierre Martin et Raynald Fiset, boulanger. Merci à vous tous.

Nous avons fait l'acquisition d'un tableau afficheur pour le terrain de base-ball, le tout sera installé au printemps. Un «Gros Merci» à la Caisse populaire de la Rivière-du-Sud et à la Municipalité de Saint-François qui nous ont aidés à faire cet achat.

Le Bantam s'est rendu au championnat provincial

Dans la dernière parution, je vous faisais mention que l'équipe Bantam défendait son titre sur la Rivière-nord. Ils ont gagné et ils se sont rendus au Championnat Provincial à Boucherville, qui a eu lieu du 23 au 26 août, pour représenter la région de Québec. Ils ont disputé trois parties.

Nous tenons à féliciter les entraîneurs: François Létourneau, Herman Pelletier, Éric Delisle; les joueurs: Jason Boissonneault, Kevin Delisle, Pierre-Olivier Garant, Vincent Garant-Pelletier, Gabriel Gourgues, Jason Gourgues, Steeve Martineau, Jean-François Misson, Christopher Parker, Sébastien Rémillard et Tony Roy, pour s'être rendus aussi loin.

Yvon Rémillard, président



Le Café du Havre

Dès le 9 octobre
Horaire hors-saison

Lundi au mercredi ***** Fermé

Jeudi ***** 16h à 23h

Vendredi et samedi ***** 8h à 23h

Dimanche ***** 8h à 21h

*Profitez du congé
de l'Action de Grâce (8 octobre)
pour goûter tout le plaisir de
se retrouver attablé au Café du Havre.
Nous sommes ouverts toute la journée.*

Réservation: 259-2953 ou 259-2364
120, rue de la Marina, Berthier-sur-Mer

Horreur !

PAS D'AVERTISSEUR



Votre service municipal de prévention des incendies

Initiation à l'écriture et aide à la production

Suite de la page 3

Objectifs poursuivis par le projet

- 1- Aider à former de jeunes auteurs qui puissent mieux communiquer avec leurs pairs et ainsi transmettre leurs découvertes, leurs réactions, même dans des textes fictifs qui sont toujours tirés de la réalité et qui contiennent un message que ces jeunes sont aptes à communiquer aux autres;
- 2- Leurs écrits seront analysés par un comité de lecture qui signalera les forces et les faiblesses du texte et leur suggérera les façons d'améliorer la trame de l'histoire, la qualité de l'écriture et la façon de bien exprimer leur pensée;
- 3- Ces mêmes jeunes auteurs auront aussi la possibilité de siéger sur le comité de lecture afin d'en apprendre le fonctionnement et d'en comprendre l'importance;
- 4- Les jeunes auteurs dont les textes seront retenus participeront à la mise en page de leurs textes et pourront en suivre le cheminement jusqu'à l'impression sous formes de brochures qui seront éditées par l'Améca, comité d'éditions de l'Association;
- 5- D'autres textes plus courts seront reproduits dans le bulletin de l'améca qui est adressé à tous les membres à tous les deux mois;
- 6- Ce programme permettra de faire connaître et reconnaître de jeunes auteurs qui, faute de moyens, laissent dans l'oubli des écrits que tous auraient intérêt à découvrir. Comme il est impensable que ces jeunes s'adressent à des maisons d'éditions conventionnelles qui ne prennent que des textes qui représentent une valeur sûre, les artistes, artisans, musiciens et écrivains de la région ont décidé de transmettre leurs connaissances aux plus jeunes afin qu'ils ne rencontrent pas les mêmes difficultés qu'eux ont eu à affronter;
- 7- Ce projet permettra à nos jeunes auteurs de se familiariser avec tout le processus de l'écriture et de l'édition, et ils accumuleront des expériences qui les aideront dans le futur, lorsqu'ils auront à traiter avec tous les intervenants du secteur littéraire.

Ateliers ouverts à toute la population

Les Fermières offrent des ateliers de tricot et de lavette de vaisselle :

le jeudi 16 octobre à 19h30 et le mardi 30 octobre à 13h30.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Rose-Anne Laliberté au 259-7524 ou se rendre au local des Fermières aux dates ci-haut mentionnées.

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789

Ligne directe: 1-800-463-8744

AUTOPRO. CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- ➡ Service de «Frame master»
- ➡ Voitures de courtoisie
- ➡ Installation de pare-brise
- ➡ Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!*

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny

Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072

Fax: 418-248-7071

PLUS DE 40 ANS D'EXPÉRIENCE

Réunion des Fermières

Une soirée sous le signe de la dégustation de confitures

La réunion du mois d'octobre se tiendra le mercredi 10 octobre au local habituel, à 19h45. Le programme du mois sera le suivant:

- présentation des comités;
- invité en rapport avec un comité
- programme du 75e;
- travaux au choix
- dégustation: confiture de tomates ou fruits d'automne.

Chaque Fermière doit apporter sa revue L'Actuelle du mois septembre-octobre ainsi que les billets de la loterie provinciale.

En espérant de vous rencontrer en grand nombre.



☎ 418-259-2982

Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0

La recette des Fermières

Sauce à Egg roll

20 onces	de citrouille en petits cubes
7 1/2 onces	de ketchup Heinz
2 1/2 tasses	de sucre
1/4 c. à thé	de piments broyés
3	gousses d'ail
3 onces	de vinaigre

Placer tous les ingrédients dans un chaudron.

Couvrir d'eau, environ 1 tasse.

Bouillir sans couvercle jusqu'à ce que la citrouille soit cuite.

Épaissir avec de la fécule de maïs (Corn Starch) si besoin.

Passer au robot culinaire.

On peut congeler.

Variante

On peut remplacer la citrouille par des prunes ou moitié prunes moitié citrouille.

Pour une sauce plus piquante, ajouter du piment broyé.

Cette sauce est très bonne aussi avec de la viande.

Ramonage des cheminées

Le service d'incendie rappelle à tous ceux qui chauffent au bois, l'importance de faire ramoner leur cheminée. L'accumulation de créosote est une cause importante causant les feux de cheminées.

Cette année le service d'incendie n'offre pas le service de ramonage. Cependant, M. Étienne Blais, offre ses services pour effectuer les ramonages.

Il le fait sur une base personnelle, et le service d'incendie et la municipalité se dégagent de toute responsabilité reliée aux ramonages.

Dans une mesure de prévention incendie, il sera possible pour les gens intéressés, de laisser votre nom au bureau de la municipalité (258 7228) ou encore de communiquer directement avec M. Étienne Blais en composant le 259-7614.

Sylvain Lamonde, Chef pompier

Recrutement de pompiers auxiliaires

Le service d'incendie de Saint-François-de-la-Rivière du Sud désire constituer une banque de noms de gens qui seraient intéressés à devenir pompiers auxiliaires.

Ces gens pourraient dans un premier temps être appelés à venir nous aider lors d'incendies ou d'événement qui demandent du renfort en personnel non qualifié.

Dans un second temps, ceux qui manifesteront plus d'intérêt, pourront être invités à se joindre à nous lors des exercices.

Ceux qui aimeraient devenir premiers répondants sont également invités à nous faire connaître leur intérêt. Il n'y a pas d'embauche de pompiers réguliers prévue pour le moment.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec moi ou tout pompier ou encore avec le bureau de la municipalité au 259-7228. Les exigences plus spécifiques vous seront alors remises.

Sylvain Lamonde, Chef pompier

Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

- MÉCANIQUE GÉNÉRALE
- REMORQUAGE JOUR ET NUIT
- DÉBOSELAGE
- PEINTURE
- VENTE D'AUTOS




GARAGE
SAMSON
248-1422

TÉLÉCOPIEUR: 248-7074
873, RANG NORD, SAINT-PIERRE (ROUTE 20, SORTIE 369)



rnebec
Décor

une division de

Toujours la même équipe à votre disposition pour répondre à vos besoins

Afin de compléter votre aménagement paysager **rnebec** vous offre une variété d'ornements de parterre telles: les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.

Venez nous voir!
Près de la sortie 369 de l'autoroute 20
115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387

POUR MIEUX VOUS SERVIR, NOUS SOMMES OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 17 H ET LES SAMEDIS ET DIMANCHE DE 10 H À 16 H

N° de licence RBQ: 2552 189929



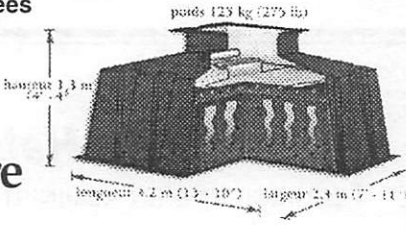
TERRASSEMENTS Jorches
& Frères inc.

Une solution performante, simple et compacte

Système d'assainissement décentralisé pour traiter vos eaux usées



le **Biofiltre**



poide 125 kg (275 lbs)
hauteur 1,3 m (4' 3")
longueur 4,2 m (13' 10") largeur 2,4 m (7' 10")

SPÉCIALISTE EN:

- ✓ EXCAVATION ✓ TERRASSEMENT
- ✓ MARTEAU HYDRAULIQUE ✓ NIVEAU AU LASER
- ✓ VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé

- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

Service d'écoute, de référence et d'information

Avis de recherche : bénévoles à l'oreille attentive



Le Service d'écoute, de référence et d'information (S.E.R.I.) est à la recherche de bénévoles pour l'écoute téléphonique confidentielle et anonyme auprès de personnes qui traversent des périodes difficiles ou qui souffrent de solitude, d'isolement. Si vous avez le goût d'offrir une oreille attentive, de contribuer à semer une lueur d'espoir dans votre communauté, contactez Sandra Morin au 838-4094, du lundi au vendredi entre 9 h 00 et 16 h 30 et joignez-vous à l'équipe. Les locaux du service d'écoute sont situés dans la région de Lévis. Entrevue de sélection et formation de 30 heures obligatoires. Engagement minimal de 10 heures par mois pour une période de huit mois. Venez relever ce formidable défi pour votre prochain et... pour vous-même. Deux périodes de formation seront offertes à l'automne en septembre et en octobre, soyez des nôtres.

Offert par le Service d'entraide, Regroupement et Solidarité - Centre d'action bénévole inc., 10, rue Giguère, Lévis (Québec) G6V 1N6, tél. 838-4094, téléc. 838-6053.



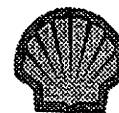
Nouvelles heures d'ouverture du bureau municipal

Veuillez prendre note du nouvel horaire d'ouverture du bureau municipal: du lundi au jeudi: de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30; le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16 heures.

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

La saison de chasse bat son plein !



Films? Vin? Bière? Loto? Essence? Chocolat? Lait? Pain? Chips?
Revue? Journaux? Conserves?...et bien plus...



Votre dépanneur Ultra vous offre toute une gamme de produits pour...
remplir votre panier d'épicerie...
votre glacière...
ou encore pour fêter votre prise...

Venez nous voir!

Nos heures d'ouverture

Lundi au jeudi :	6h30 à 22h
Vendredi :	6h30 à 23h
Samedi :	7h30 à 23h
Dimanche :	8h à 22h

On vend aussi des permis de chasse!

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151



Offre de sensibilisation pour la santé mentale et la prévention du suicide

Pour contrer l'accroissement des problèmes de santé mentale et du suicide chez les hommes, qui fait de Montmagny la MRC où le nombre de suicides est le plus élevé en Chaudière-Appalaches, le CLSC de la MRC de Montmagny travaille sur un plan d'action établi par la Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux.

Le plan consiste à rencontrer les acteurs du milieu pour faire la promotion de la santé mentale et de la vie. Pour atteindre cet objectif, une rencontre aura lieu pour offrir dans un premier temps, une sensibilisation sur le phénomène du suicide en Chaudière-Appalaches. Cette sensibilisation sera donnée au poste incendie, lundi le 15 octobre 2001 à 20h00. La durée est d'environ trente minutes.

Par la suite les gens qui manifesteront de l'intérêt pourront obtenir une formation plus poussée, qui permettrait de devenir des «sentinelles», capable de repérer et d'intervenir auprès d'un pair à risque suicidaire.

Cette formation serait évidemment donnée sur une base volontaire. La durée de la formation est d'environ six heures et pourra être adapté selon les moments et les lieux qui conviendront au plus grand nombre de gens. Cette formation est gratuite.

S'il y a des gens intéressés à en savoir plus sur le suicide, je vous invite à vous joindre aux pompiers, et à laisser votre nom au bureau de la municipalité, afin de bien planifier cette soirée d'information du lundi 15 octobre.

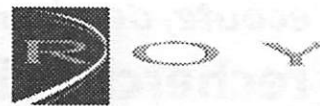
Sylvain Lamonde, Chef pompier

Ferme Porasseny inc. & Saint-François Montmagny

Eleveur pur-sang et hybrideur (femelle Fi)
Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le PEG, PVSP.

Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333



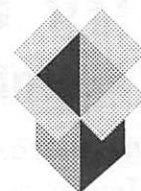
PRODUITS MÉTALLIQUES ROY inc.

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**



E M B A L L A G E S



25, de l'Étang, Saint-François
Montmagny (Québec) G0R 2G0
Tél.: 418-259-7710
Fax: 418-259-7013
Sans frais: 866-259-7710

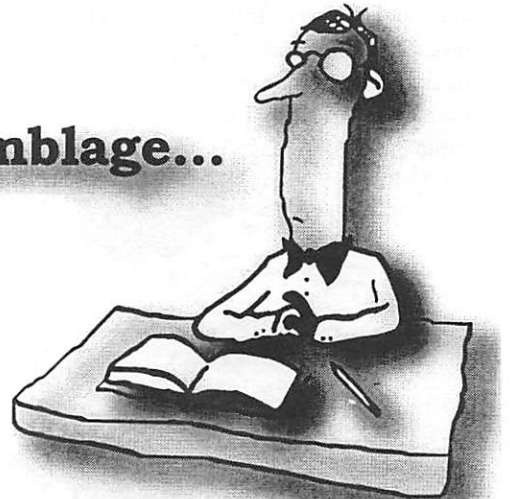
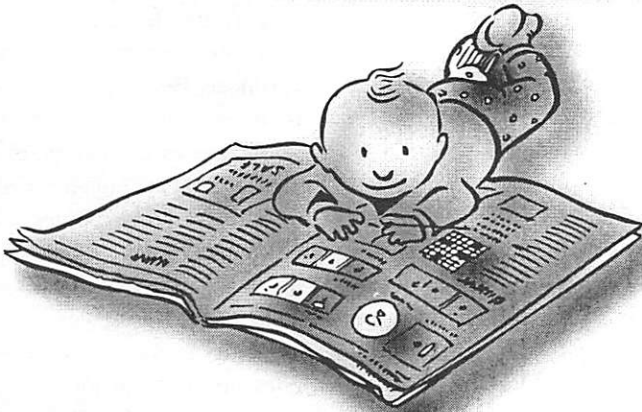
Visitez notre **site**

www.emballageslm.com
fredjean@emballageslm.com



Votre Journal l'Écho a
besoin de bénévoles...

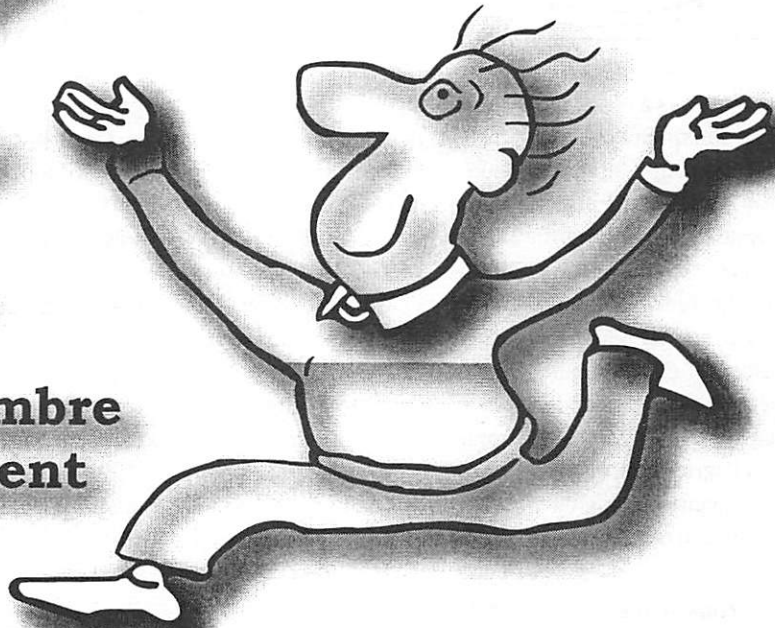
Rédaction, montage, assemblage...



Réagissez!

**Participez...
et...ou...
devenez membre
pour seulement**

5\$*



***Inclus avec votre carte de membre...
la publication gratuite de trois annonces classées!**

L'Union paysanne

Pour une agriculture à dimension humaine

L'Union paysanne qui vient d'être formée pour regrouper et représenter tous ceux qui veulent une agriculture à dimension humaine, respectueuse de la nature et structurante pour la campagne, n'est pas le fruit

d'eau municipale et qui remettait en cause les investissements réalisés depuis 10 ans en développement culturel et touristique, invitait à un rendez-vous national les comités de citoyens aux prises un peu partout au Québec avec des développe-



d'une improvisation ni d'une génération spontanée.

Pour beaucoup d'entre nous, c'est principalement la crise provoquée par l'expansion rapide des mégaporcheries sur fumier liquide un peu partout au Québec comme ailleurs en Occident qui a généré une vaste prise de conscience de la menace que fait courir à l'agriculture et aux campagnes l'avènement de l'agriculture industrielle et marchande.

La prise de conscience

À l'automne 1999, le Comité de citoyens de Saint-Germain-de-Kamouraska, un petit village en bordure du fleuve, désespérant de pouvoir seul bloquer un projet de mégapocherie situé dans le bassin versant de la prise

ments qui menacent la qualité de vie de leur milieu: mégaporcheries, barrages, captages d'eau, lignes électriques, déforestation, enfouissement et traitement des déchets domestiques et toxiques, etc. Le thème du rendez-vous, *Sauver les campagnes*, était à lui seul un cri d'alarme. Il donna lieu rapidement à une Coalition de citoyens qui ne tarda pas à susciter un écho dans les médias, dans les ministères concernés (Agriculture, Environnement, Ressources naturelles, Affaires municipales, Régions) et à l'UPA, accusée de favoriser unilatéralement, de pair avec le Gouvernement et les entreprises agroalimentaires, une agriculture industrielle qui pollue l'eau et les aliments, dévaste l'environnement et les

sols, en plus de dépeupler les campagnes.

Les citoyens en lutte constataient qu'ils étaient tous confrontés aux mêmes obstacles: la Loi 23 (1996), qui consacre le droit de produire aux agriculteurs en zone verte et limite le pouvoir d'aménagement des municipalités; le Sommet des décideurs de St-Hyacinthe (1998), qui prévoit de doubler les exportations agroalimentaires d'ici 2005; des règlements environnementaux acceptés sous les pressions de l'UPA et du ministère de l'Agriculture et se limitant à des distances séparatrices dérisoires ou des mesures autogérées (comme les Plans de fertilisation) qui ne peuvent garantir une protection adéquate de l'eau de surface et de l'eau souterraine ni le respect de la capacité de support des sols et du milieu.

Devant cet ensemble de lois sur mesure pour l'UPA, de décisions corporatives et de règlements tordus, les citoyens regroupés dans Sauver les campagnes découvrent leur impuissance à protéger leur qualité de vie et leurs particularités locales. Le peu de pouvoir laissé aux municipalités et aux MRC dans la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme est contesté par l'UPA, à même son puissant Fonds de défense au besoin, ce qui devait donner lieu récemment à une série d'amendements à la loi 23 (loi 184), malgré l'opposition générale des citoyens,

des écologistes et des professionnels lors de deux commissions parlementaires. Ces amendements, loin de diminuer les problèmes de cohabitation, restreignent encore davantage le pouvoir réglementaire des municipalités en zone agricole pour faciliter l'expansion des élevages, en dépit des inconvénients du voisinage. Par ailleurs, les restrictions apportées dans les municipalités dites en surplus ne permettent nullement de résoudre le problème des surplus accumulés et d'éviter qu'ils se déplacent vers les régions encore épargnées.

Entre temps, les catastrophes de la vache folle, de la fièvre aphteuse et de Walkerton et les avertissements lancés par les responsables de l'Eau et de la Santé sont venus semer l'inquiétude chez les consommateurs face à leur assiette et élargir le débat sur l'agriculture qui la remplit.

La crise des régions périphériques, suite au cri d'alarme des Patriotes de la Gaspésie, a également mis en évidence le lien entre le modèle agricole industriel d'une part et le dépeuplement des régions et la destruction des économies locales d'autre part.

Quant au Sommet des Amériques, il a permis par-dessus tout de relier ce modèle agricole avec la globalisation des marchés et ses effets pervers sur les agricultures locales tout en révélant la présence de mouvements paysans et de

nouvelles politiques paysannes non seulement dans le Tiers-Monde mais dans les grands pays européens.

L'itinéraire de la Confédération paysanne française et de son héraut José Bové s'est avéré particulièrement significatif puisqu'il a fallu une dizaine d'années de lutte à la Confédération paysanne avant de briser le monopole syndical de la puissante FNSEA et permettre aux petits producteurs agricoles français d'adhérer librement à la Confédération paysanne et de revendiquer les conditions nécessaires au développement d'une agriculture paysanne et de campagnes vivantes.

La nécessité d'une force collective alternative

Le Colloque organisé en avril 2001 à Sainte-Croix-de-Lotbinière par *Sauver les Campagnes* sur les alternatives à l'agriculture industrielle devait déboucher naturellement sur la formation d'une Union paysanne capable de porter ce large courant qui va des petits producteurs jusqu'aux consommateurs en faveur d'une agriculture à dimension humaine, respectueuse de la nature et de l'environnement, créatrice d'emplois et de dynamismes locaux, gage d'une alimentation personnalisée de qualité et de campagnes vivantes. La participation concertée des dirigeants de l'UPA à ce colloque, dans le but évident d'étouffer toute tentative de schisme dans le monopole syndical agricole, a d'ailleurs mis en évidence le contrôle qu'y exercent les producteurs de porcs et le refus de ces derniers de remettre en ques-

tion les dogmes de base du modèle dominant et leur contrôle sur la zone verte. Il s'avérait inadmissible pour les citoyens de laisser une poignée d'industriels agricoles décider seuls de notre alimentation, de notre santé et de nos campagnes.

Un mois après ce colloque, les responsables de Sauver les campagnes donnaient suite : le 27 mai, à Saint-Germain-de-Kamouraska, une cinquantaine de producteurs et intervenants agricoles créaient le Comité provisoire de l'Union paysanne, appuyaient un manifeste provisoire qui en définit les grands objectifs et mandataient le Comité pour débiter le recrutement sur une base locale et régionale et préparer un congrès de fondation pour l'automne. Roméo Bouchard, agriculteur biologique retraité et agent de développement rural de Saint-Germain-de-Kamouraska, et Maxime Laplante, agronome, enseignant et fermier de Sainte-Croix-de-Lotbinière, étaient désignés pour en assumer conjointement la coordination.

L'Union paysanne: pour qui?

De quelle sorte d'Union s'agit-il? D'une union syndicale comme l'UPA ou d'un mouvement citoyen de pression?

L'Union paysanne en formation semble s'orienter vers un concept nouveau, susceptible de rallier tous ceux qui remettent en question l'orientation dominante de l'agriculture, qu'ils proviennent du milieu



biologique, écologique, agricole ou citoyen: un syndicat citoyen, en rupture avec l'esprit corporatiste des unions traditionnelles mais en lien avec la démarche démocratique de la nouvelle société civile.

Un syndicat citoyen

Les syndicats traditionnels de travailleurs, et à plus forte raison les syndicats de producteurs comme l'UPA, ont un caractère corporatif, en ce sens qu'ils défendent les intérêts d'une catégorie de travailleurs ou de producteurs, et ce caractère corporatif tend généralement à s'accroître jusqu'à ressembler parfois à des clubs et des monopoles fermés.

Dans le cas de l'UPA, cette restriction progressive du statut de producteur agricole et ce resserrement des contrôles et monopoles octroyés à des groupes de plus en plus restreints et puissants de producteurs est devenu d'autant plus dangereux et discriminatoire qu'il s'accompagne d'un partenariat accru avec l'État et les multinationales agroalimentaires qui échappent à tout contrôle démocratique. La Financière agricole récemment créée est un parfait exemple de cette concentration du pouvoir corporatif.

Pour échapper à ce dérapage corporatif, il faut créer un syndicat qui regroupe et représente tous les citoyens impliqués dans un secteur d'intérêt collectif, en l'occurrence l'agriculture en tant que

pourvoyeuse de la nourriture, gardienne de l'environnement rural et base de la ruralité. L'agriculture concerne tous les citoyens. Il n'est pas normal qu'une poignée de producteurs agricoles industriels décident seuls de ce qu'il va y avoir dans notre assiette et transforment la campagne en parc industriel en fonction de leurs besoins de rentabilité. Il est normal, au contraire, dans un domaine aussi vital et aussi largement subventionné que l'agriculture, que les agriculteurs soient réunis côte à côte avec ceux qu'ils nourrissent et qui occupent la campagne avec eux.

Tous les producteurs paysans

Ce syndicat paysan citoyen doit pouvoir regrouper et représenter tous ceux qui font de l'agriculture paysanne. Les seuils d'admissibilité au statut de producteur et aux divers programmes agricoles, l'absence de modulation et de plafonnement dans les programmes de stabilisation, le marché libre des quotas et les pressions de toutes sortes sur le prix des terres continuent à éliminer et décourager un nombre considérable de petits agriculteurs, d'agriculteurs à temps partiel, d'agriculteurs marginaux, d'agriculteurs orientés vers l'autosuffisance, la transformation et les marchés locaux malheureusement souvent clandestins dans le cadre actuel de la réglementation des marchés et des plans conjoints, et empêchent l'établissement de la relève et de nombreux autres qui voudraient devenir agriculteurs. Dans un premier temps, il faut

Suite à la page 32

Colloque Se ressourcer au quotidien à L'Islet-sur-Mer

L'association de personnes handicapées, L'Entraide Pascal-Taché, vous invite à vivre une expérience enrichissante sur le ressourcement en participant au colloque Se ressourcer au quotidien, pour le mieux-être de tous.

Le colloque aura lieu le samedi 3 novembre, de 9 heures à 15 heures 45, à l'École secondaire Bon-Pasteur, Route 132 à l'Islet-sur-Mer. Les portes s'ouvriront dès 8h30 pour l'inscription. Il en coûte 10 \$ pour les non-membres et 8\$ pour les membres de l'association. Le coût inclut la documentation, deux collations, le diner, le café et le jus à volonté. Une garderie vous sera offerte sur place.

Toute personne intéressée (personnes vivant avec une limitation, parents, amis, bénévoles, intervenants, familles d'accueil) peuvent s'inscrire avant le 26 octobre. Pour information: Entraide Pascal-Taché au 598-9940.

Tout le monde a besoin chaque jour de moment de bien-être et de ressourcement. Alors, venez rencontrer les gens qui animeront cette journée: Carole Ouellet, Lianne Aubin et bien d'autres.



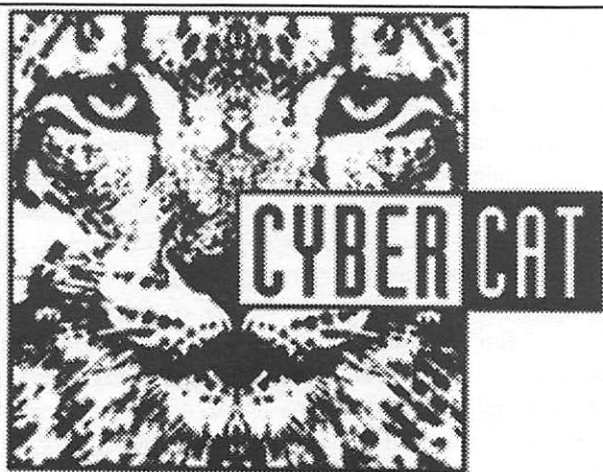
Boulet
Encans Boulet inc.

ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610
Pierre Boulet, encanteur
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

*Notre distinction,
votre satisfaction!*



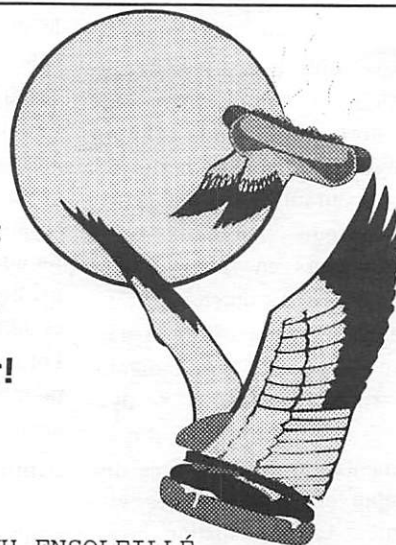
Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

www.cybercat.qc.ca

téléphone: (418) 259-2616

**Profitez-en
encore
avant qu'ils
ne quittent
pour l'hiver!**

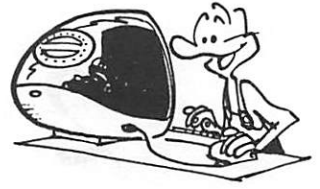


UN MENU ENSOLEILLÉ
TOUT L'ÉTÉ

**CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE**

570, Chemin St-François Ouest
Saint-François

259-2447



Une expérience renversante

Matériel

- une bouteille remplie d'eau;
- un verre.

Es-tu capable de renverser une bouteille de 750 ml remplie d'eau dans un verre de 200 ml? Attention! l'eau ne doit pas déborder? Crois-tu pouvoir faire mieux?

Voici comment faire. Renverse le verre sur le goulot de la bouteille. Maintenant, renverse le tout, en maintenant le verre sur le goulot. Surprise! seulement un peu d'eau s'écoule de la bouteille. Et voilà, la bouteille est renversée dans le verre, et pas une seule goutte d'eau de perdue!

VeuX-tu voir encore mieux? Soulève la bouteille de façon à ce que le goulot soit à environ 2 cm au-dessus de la surface de l'eau, comme sur l'illustration. L'eau s'écoule de la bouteille et s'arrête dès que le niveau du liquide atteint le goulot. Le même phénomène se répète à chaque fois qu'on soulève légèrement la bouteille.

Un effet de la pression atmosphérique

Comment cela s'explique-t-il? Lorsque tu renverses la bouteille dans le verre, un peu d'eau s'échappe. Comme l'air ne peut pénétrer dans la bouteille, à cause de la pellicule d'eau, un vide se forme à l'intérieur de

la bouteille. A ce moment, la pression atmosphérique empêche l'eau de s'écouler d'avantage.



En soulevant la bouteille au-dessus de l'eau du verre, l'air pénètre par le goulot, prenant la place de l'eau qui peut à nouveau s'écouler dans le verre. Lorsqu'elle atteint le goulot, l'eau du verre empêche l'air de pénétrer dans la bouteille, le vide se crée à nouveau et l'eau cesse de s'écouler.

Un principe historique!

Le principe que tu viens d'expérimenter fut découvert par Évangélita Torricelli, en 1643. Torricelli cherchait à expliquer pourquoi une pompe aspirante ordinaire ne pouvait faire monter l'eau à plus de 10 m de hauteur. Il découvrit que c'était grâce à la pression atmosphérique que l'eau pouvait monter. A une hauteur de 10 m, la pression de l'air est insuffisante pour pousser l'eau plus haut.

Pour faciliter ses expériences, Torricelli remplaça l'eau par un liquide beaucoup plus dense (c'est-à-dire plus lourd pour un même volume): le mercure. Torricelli venait de fabriquer le premier baromètre, l'instrument qui sert à mesurer la pression de l'air.

En plus d'être à la base du fonctionnement du baromètre, le principe que tu viens d'expérimenter a beaucoup d'applications pratiques: les pipettes de laboratoire (petits tubes de verre qui servent à mesurer des liquides), les compte-gouttes et les abreuvoirs à hamsters ou à souris blanches.



La mouche noire

Les abords paisibles d'un ruisseau se transforment en un véritable enfer lorsqu'une horde de mouches noires se lance à l'attaque de l'innocent promeneur. Ces petits insectes gris foncé, aux larges ailes et aux pattes marquées de blanc, vivent généralement près des eaux courantes où ils sont nés. Ils peuvent cependant parcourir de bonnes distances pour s'en éloigner si le besoin s'en fait sentir.

Comme chez le maringouin, seule la mouche noire femelle est capable de piquer. L'irritation provoquée par l'injection de salive lors de la morsure cause une enflure douloureuse, parfois accompagnée d'un léger saignement. Ces insectes de la famille de Simuliidés s'attaquent exclusivement aux animaux à sang chaud.

On rapporte quelques cas de personnes ayant succombé aux piqûres de mouches noires, mais il s'agit là de cas exceptionnels dans nos régions.

Le bétail par contre est plus souvent victime de ces insectes, qui s'y mettent parfois à plusieurs milliers sur une même bête. Au Mexique, en Amérique centrale et en Afrique équatoriale, les mouches noires sont vecteurs d'une maladie transmise par un ver rond, qui peut rendre aveugle la personne contaminée.

Largement répandus à travers le monde, les Simuliidés sont cependant plus abondants dans les zones de climat tempéré-froid et subarctique. Il n'est donc pas étonnant de les trouver en si grand nombre au Canada, où chaque cours d'eau devient le site éventuel d'une éclosion de mouches noires. La femelle bien nourrie de sang entre dans l'eau pour y déposer ses oeufs. Les jeunes larves grandissent dans le milieu aquatique, accrochées à une pierre, une plante ou un autre objet quelconque, sur lequel elles se déplacent à la manière des chenilles arpenteuses. Avant de devenir adulte, la larve de mouche noire se transforme en puppe, mais ce stade dure seulement quelques jours. Les premières éclosions de l'année ont lieu vers la fin du printemps ou le début de l'été, et ces insectes manifestent sans relâche leur désagréable présence jusqu'en automne.

Grenouille.com

Une vue à vol d'oiseau

Pour l'initier à l'ornithologie. Des images et de l'information sur plus de 100 espèces d'oiseaux différentes. En prime: dictionnaire d'oiseaux et jeu questionnaire.
<http://collections.ic.gc.ca/eyeview/index.htm>

Belles plumes, beaux chants

Photos et chants de plus de 40 oiseaux du Québec et d'Europe.
<http://pages.infinit.net/mauber/>

Froufrou d'ailes et gazouillis

Voici un site pour les passionnés de l'observation des oiseaux. On retrouve sur ce site, en plus des nombreuses photos, des trucs sur les mangeoires, les nichoirs et sur la photographie des oiseaux.
<http://www.ig.ca/jus/>

Quiz d'oiseaux

Vérifie tes connaissances sur les animaux à plumes.
<http://www.geocities.com/Paris/Lights/2871/quiz.ois.htm>

Les canards

Un guide d'identification des oiseaux aquatiques.
<http://www.qc.gc.ca/faune/guide/guide.html>

Le cygne

Découvre toutes les facettes de ce magnifique oiseau.
<http://cyberchoc.chretelluim.fr/cyberb/Environ/cygne/cygne.htm>

Les cigognes blanches

Voici un site français sur la cigogne blanche. Où habitent-elles? Qu'est-ce qu'elles mangent? Tu apprendras tout ça, ici!
<http://www.cigognes.org/>

Le héron cendré

Découvre sur ce site tout sur ce grand échassier: sa carte d'identité, ses ennemis, son mode de reproduction et même une blague à son sujet.
<http://www.ac-grenoble.fr/telepole/voissant/heron/>

Les oiseaux de chez-nous

Fiche d'information et chants d'oiseaux du Québec, liste de ressources, coin philatélique, coin sportif et quiz.
<http://www.geocities.com/Paris/Lights/2871/cheu.our.htm>

Les oiseaux du Québec

Mordu des oiseaux? Voici le site par excellence pour tout savoir sur l'ornithologie amateur au Québec.
<http://www.oiseauxqc.org/index.html>

Orithopédia

Voici une encyclopédie en ligne sur les oiseaux. Grâce à ce site, l'anatomie, l'habitat et l'origine des oiseaux n'auront plus de secrets pour toi.
<http://ledid.net/oiseaux/orithopedia/>



2 OCTOBRE 0 0 1 AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Réunion du Conseil	2	3	4	5	6
7	8 FÊTE DE L'ACTION DE GRÂCES	9	10 Réunion des Fermières	11 	12 Tombée de L'Écho	13
14	15	16  Réunion du Comité d'embellissement	17	18	19	20
21	22	23 	Plantons des arbres!			
24	25	26	27	28	29	30
31 Halloween! 						
 <i>Fleuriste</i> Demontmagny Inc. NOUVELLE ADRESSE → <u>Monique Gaudreau, propriétaire</u> 310, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C8 * FLEURISTE * BOUTIQUE DÉCORATION * SERRES ET CULTURE-JARDIN 248-0117 / 1-800-463-0117						

**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTE DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le mardi 4 septembre 2001, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Norbert Morin, madame Mariette Pelletier, Auguste Boulet, Pierre Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Jean
APPUYÉ par M. Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 6 août 2001 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par Mme Mariette Pelletier
APPUYÉ par M. Jean-Yves Gosselin
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 6 août 2001 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSÉ par M. Auguste Boulet
APPUYÉ par M. Jean-Yves Gosselin
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer

les comptes suivants:

Société canadienne des Postes, envoi circulaires	62,81
Les Loisirs St-François, contribution municipale	15000,00
Telus, service bureau, garage et internet	433,83
Pagenet, location téléavertisseur	313,04
MRC de Montmagny, 3e versement quote-part	21300,00
Réseau Environnement, journée technique eau potable	201,29
Ministre Revenu Québec, remise d'août 2001	6037,41
Revenu Canada, remise d'août 2001	4024,83
Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges août	1001,42
CARRA, remise d'août 2001	273,69
Richard Leblanc, enlèvement vidanges août 2001	2282,74
La Fabrique St-François, loyer septembre 2001	166,67

Gaston Garant, chloration d'août 2001	135,00
Ass. vie Desjardins-Laurentienne, assurance collective sept. 2001	1315,12
Benoit Laflamme, déboucher tuyau suite travaux TP	31,25
Bureautique Côte-Sud	
Contrat service photocopieur	112,07
Papeterie, papier photocopieur	110,26
222,33	
Cercle des Fermières, dépenses char allégoriques	81,95
Claude Morin, remb. frais déplacement	107,70
Construction BML, asphalte	1808,70
Daniel Blais, remb. frais repas formation officier	98,00
Dépanneur Ultra, essence machineries	813,90
Desroches, antigel	98,46
Étienne Blais, remb. frais repas formation	92,98
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement	42,00
Gaston Garant, remb. frais déplacement 1355 km	406,50
Groupe Dynaco, fabrication clés	16,10
Groupe PMT Assurance	
Avenant responsabilité véhicule premiers répondants et défibrillateur	386,00
Hydro-Québec, électricité usine d'épuration	1049,35
Jacques & Raynald Morin, asphaltage entrée Produits Métalliques Roy	2300,50
Jocelyne Noël, entretien bureau août	40,00
John Meunier, chlore libre et total	171,30
Larochelle Équipement, pièce camion Inter	29,32
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes	84,18
Les Automobiles Chabot, pièce camion Inter	41,59
Les Éditions Mabec inc., calendrier municipal 2002	25,95
Les Produits Ind. J.P. Côté, chlore	1151,75
Linda Guimont, remb. frais formation	29,26
Location Komat'su, location excavatrice juillet et août	4601,00
Luc Blais, remb. dommages occasionnés par recherche en eau	250,00
Mack Ste-Foy, pièce camion Mack	12,10
Mario Paré, collage de pièces	8,00
Mercier Electrique, réparation éclairage de rue	226,18
Microplus Côte-Sud, réparation tape backup	168,15

MRC de Montmagny

2e versement entente inspecteur	5761,67
Bac compostage, frais rencontre sec.-très. Ile-aux-Grues	312,59 6074,26
Pagenet, location téléavertisseur	370,55
Philias Blais & Fils, location mini excavatrice + camion	966,21
Pièces d'auto GGM, pièce camion Inter et incendie	95,50
Pneus André Ouellet 2000, pneu camion Mack	64,18
Produits Ind. J.P. Côté, chlore	703,95
Réal Huot inc., pièces aqueduc	1011,08
Rolande Picard, remb. prise électrique.	13,73
Sel Warwick, calcium	645,29
Soc. Coop Agri. Riv. Sud, matériel divers	
Pav. Bédard	196,05
Voirie	333,18
Aqueduc.	150,94
Égout	21,84
Ass. eaux	101,13 803,14
Spécialité de Moteurs de Berthier, roues tracteur tondeuse	31,06
Stereo Plus L. Chabot, achat cellulaire T.P. (Claude)	201,28
Telus Mobilité, cellulaire et téléavertisseur	43,93
TY Moteurs, pièces débroussailleuse.	16,69
Yves Laflamme, remb. frais déplacement 80 km	28,00
Total:	78011,20

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

SUBVENTION CHEMIN DES PRAIRIES OUEST

Le ministre délégué aux Transports et à la Politique maritime, monsieur Jacques Baril a le plaisir de nous informer qu'une subvention maximale de 10 000\$ est accordée à la municipalité pour l'amélioration du chemin des Prairies Ouest.

Cette subvention n'est valable que pour la durée de l'exercice financier 2001-2002. En conséquence les travaux autorisés devront être terminés au plus tard le 31 mars 2002.

ATTENDU QUE le ministre délégué aux Transports, M. Jacques Baril, a informé la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud qu'une subvention de 10,000\$ lui était accordée pour des travaux d'amélioration effectués sur un tronçon du chemin des Prairies Ouest;

ATTENDU QUE lesdits travaux sont terminés et que le coût de ceux-ci s'élèvent à 14 881,25\$;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ PAR M. Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud confirme que ces argents ont été dépensés pour l'amélioration d'un secteur d'une longueur de 2 kilomètres sur le chemin des Prairies Ouest.

SERVICE DES LOISIRS DE MONTMAGNY

Nouvelle politique de tarification

Suite à la nouvelle tarification des heures de glace de la Ville de Montmagny, chaque non-résident de la ville de Montmagny sera facturé au coût de 140\$/heure, ce qui représente un coût supplémentaire approximatif de 500\$ par joueur de hockey non-résident pour la saison.

Le même problème va se refléter pour le patinage artistique.

Les parents des jeunes touchés par cette nouvelle politique sont bien sûr outrés de cette décision et demande l'aide de la municipalité

Les maires des municipalités limitrophes se sont rencontrés pour discuter de ce sujet. Voici la décision qu'a prise le Conseil municipal de Saint-François:

CONSIDÉRANT QUE la tarification pour participer à des activités de loisirs à Montmagny a été majorée très fortement pour les non-résidents de Montmagny;

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Jean

APPUYÉ PAR M. Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va opter pour la politique suivante pour ceux et celles de Saint-François qui vont pratiquer des activités sportives à Montmagny:

- La municipalité va rembourser aux non-résidents 70% de la différence qui existe entre l'activité pratiquée par le résident et le non-résident. Le 30% qui reste devra être assumé par les parents.

- Il va y avoir deux cas particuliers:

A) hockey

B) patinage artistique

Pour le hockey, la municipalité va également rembourser 70% mais avec un montant maximum de 300\$ par jeune.

Pour le patinage artistique, la municipalité va rembourser 70% mais avec un montant maximum de 500\$ par jeune.

QUE cette politique soit valable pour l'année 2001-2002.

JOURNÉE DE FORMATION SUR L'EAU POTABLE

Une journée technique sous le thème: «Guide de conception des installations de production de l'eau potable», se tiendra mardi le 28 août prochain au Château Bonne Entente à Sainte-Foy.

M. Gaston Garant a pris connaissance du programme et dans le contexte actuel, est très intéressé à y participer. Coût de l'inscription 201,29\$ taxes incluses.

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle réglementation sur l'eau potable est en vigueur officiellement depuis le mois de juin 2001;

CONSIDÉRANT QU'il y a une multitude de paramètres qui sont appelés à changer;

CONSIDÉRANT QUE Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est inscrite au programme Infrastructure-Québec, justement parce qu'elle a été ciblée par le ministère de l'Environnement par rapport à la qualité de son eau potable;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Mariette Pelletier

APPUYÉ PAR M. Norbert Morin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte d'envoyer M. Gaston Garant à cette journée technique sous le thème: «Guide de conception des installations de production de l'eau potable».

INFRASTRUCTURES-TRANSPORT: (Dossier réfection Route 228)

Infrastructures-Transport est le gestionnaire des cinq premiers sous-volets du programme «Travaux d'infrastructures Canada-Québec 2000».

Suite à notre demande d'aide financière pour la réfection de la Route 228, après analyse de notre dossier, le conseil d'administration d'Infrastructures-Transport n'a pas retenu notre projet pour la première phase.

Cependant, les projets qui n'ont pas été retenus sont automatiquement admissibles pour la phase de l'automne (1er octobre 2001) et ce, sans avoir à transmettre une nouvelle demande.

Comme le projet présenté par la municipalité n'a pas été retenu pour la première phase et qu'il est automatiquement admissible pour la phase de l'automne (1er octobre 2001), la municipalité compte enrichir son projet de la réfection de la route 228 qui représente une longueur de 1,7 km par cette résolution-ci:

CONSIDÉRANT QUE la route 228 est une route collectrice qui ne rencontre plus les normes des années 2000;

CONSIDÉRANT QU'à ses débuts, ce chemin (rang Nord-Est) était un chemin de terre qui avait été construit pour desservir les petites fermes familiales à l'époque;

CONSIDÉRANT QUE les petites fermes ont progressé énormément entraînant par le fait même beaucoup plus de déplacements sur cette voie qui, elle, n'a pas changé d'un iota depuis;

CONSIDÉRANT QUE les fermes d'aujourd'hui sont devenues quasiment des P.M.E. avec comme conséquence que le type de circulation a beaucoup changé; maintenant, de plus en plus, le trafic lourd emprunte cette voie qui n'a pas été conçue pour et qui présente des dangers imminents pour les cyclistes ou les marcheurs qui s'y aventurent;

CONSIDÉRANT QUE depuis 2001 seulement, il y a eu 3 accidents dont 1 avec blessé;

CONSIDÉRANT QUE l'historique des dernières années sur cette voie laisse entrevoir beaucoup d'accidents pour la plupart causés par l'étroitesse de la voie et par le mauvais drainage de la chaussée faute de fossés;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune voie d'accotement d'un côté comme de l'autre;

CONSIDÉRANT QUE les fossés, lorsqu'il y en a, ne sont tout simplement pas adéquats ce qui occasionne que la majorité des producteurs agricoles ne peuvent drainer adéquatement les terres longeant la route 228, donc perte d'efficacité et de rendement pour les producteurs;

CONSIDÉRANT QUE les ponceaux sont à refaire et que les fondations du chemin sont désuètes;

CONSIDÉRANT QUE la machinerie agricole empruntant cette voie a énormément grossi à l'image des fermes et qu'il n'est pas rare de voir une machine emprunter la quasi totalité de la largeur du chemin existant;

CONSIDÉRANT QUE les routiers critiquent fortement l'étroitesse du chemin;

CONSIDÉRANT QU'en période de dégel, le problème est décuplé tellement le chemin devient chaotique; d'ailleurs, il n'est pas rare de voir les transporteurs perdre une partie de leur chargement tellement il se fait secouer sans compter les pièces des véhicules qui sont usées prématurément ou brisées à cause de l'état de la route;

CONSIDÉRANT QU'en plus d'être agricole, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a une vocation industrielle non négligeable;

CONSIDÉRANT QU'il y a beaucoup d'employés travaillant dans ces industries qui utilisent la 228 pour se rendre à leur travail;

CONSIDÉRANT QU'il y a beaucoup de camions à remorque qui viennent livrer ou chercher de la marchandise dans nos industries et qui empruntent cette route 228;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Auguste Boulet

APPUYÉ PAR M. Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande au Conseil d'administration d'Infrastructures-Transport de prendre en considération l'aspect sécuritaire que n'offre plus cette voie et l'aspect environnemental dans le sens que les producteurs subissent des pertes importantes étant donné l'absence d'un drainage adéquat;

QUE la municipalité veut attirer l'attention du Conseil sur le fait que le chemin n'a pas été conçu pour le trafic lourd; trafic lourd de plus en plus présent à cause des industries présentes à Saint-François et à cause des fermes agricoles qui ont grossi énormément.

QUE le tronçon de 1,7 km de la 228 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud devienne sécuritaire en correspondant aux normes et aux besoins des années 2000.

HYDRO-QUÉBEC – majoration frais location (À titre informatif)

Hydro-Québec informe que conformément aux pratiques des années antérieures, l'augmentation des frais de location d'espace de poteaux et de circuits de l'éclairage des voies publiques est entrée en vigueur à partir du 1er mai 2001.

Le taux de location des espaces de poteaux est maintenant de 0,91\$ au lieu de 0,69\$ et la location de circuits est de 2,37\$ au lieu de 1,65\$. Hydro-Québec ajoute que ces augmentations reflètent les coûts réels associés à la prestation de ce service.

LIGNAGE DE RUE

Lors de la dernière réunion, le Conseil municipal avait demandé au secrétaire-trésorier de sortir les coûts reliés au lignage des rues.

Documents remis à chacun.

Le budget de la municipalité pour 2001 est de 3 000\$ pour le lignage des rues. Le Conseil municipal demande au chef d'équipe et au secrétaire de faire le tour des routes et de déterminer les endroits où il ne paraît plus rien et de faire en sorte de rendre les lieux sécuritaires.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité fait partie d'un service d'achat regroupé (SAM) au Gouvernement et que le lignage des rues en fait partie;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité bénéficie d'un coût qui a été négocié par SAM;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Auguste Boulet

APPUYÉ PAR M. Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les services de Dura-Lignes Inc. pour faire le lignage des rues au prix de 0,12\$ le mètre linéaire;

QUE le chef d'équipe accompagne Dura-Lignes pendant le marquage des routes afin qu'il y ait entente concernant les endroits où la peinture doit être appliquée;

QUE Dura-Lignes Inc. vienne effectuer le marquage au plus tard dans la semaine du 17 septembre 2001 et à une température plus élevée que 10o Celsius.

COMPTEUR D'EAU

Grande appréhension de la part de certains contribuables face à l'installation éventuelle de compteurs d'eau. Beaucoup de questions en ce qui a trait à la tarification.

Fonctionnement des 2 compteurs en place. Le choix retenu?

Quand compte-t-on en faire l'installation dans la municipalité?

La pose de compteurs d'eau soulève beaucoup d'interrogations chez plusieurs contribuables. Afin de mettre les pendules à l'heure, le Conseil municipal va tenir une séance publique sur le sujet lundi le 24 septembre prochain. Un avis de convocation annonçant la séance sera envoyé à tout le monde. Donc, préparez vos questions et les gens en place tenteront de répondre au meilleur de leurs connaissances.

AMÉNAGEMENT LOCAL 102 (Ancienne pharmacie)

Soumissions pour ameublement:

La municipalité veut acheter une table conférence et une douzaine de chaises pour le local. Pourquoi? Parce que les locaux actuels ne peuvent recevoir plus de deux ou trois personnes à la fois. C'est déplaisant.

Des soumissions sur invitation ont été demandées chez Bureau en Gros et chez Bureautique Côte-Sud.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut meubler le local occupé anciennement par la pharmacie pour ses besoins personnels;

CONSIDÉRANT QUE ce lieu meublé va permettre de recevoir plusieurs personnes en même temps ce qui était difficilement possible avec les locaux actuels;

CONSIDÉRANT QUE les soumissionnaires invités ont proposé des prix sur des articles semblables;

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Jean

APPUYÉ par M. Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de prendre la table de conférence et les chaises chez Bureautique Côte-Sud à Montmagny parce que le prix est plus bas. Par exemple, la table est moins chère de 92,60\$ par rapport à Bureau en Gros.

Soumission pour tapis, papier peint et peinture

La municipalité veut rafraîchir le local. Des soumissions sur invitation ont été demandées:

matériaux seulement

Lemieux et Proulx	1 156,37
Tapis Montmagny	930,27
Parallèle décor	936,94
Couvre-plancher Lachance (tapis)	624,75 (tapis seulement)

Le Conseil municipal décide d'accorder le contrat à un commerçant qui offre tous les articles.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Mariette Pelletier

APPUYÉ PAR M. Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de Tapis Montmagny Enr. au montant de neuf cent trente dollars et vingt-sept cents (930,27\$) pour le tapis, le papier peint et la peinture.

QUE ces éléments soient livrés au bureau municipal le plus rapidement possible.

Suite à ce choix de Tapis Montmagny Enr., M. le maire souligne qu'il n'a plus aucun intérêt dans la compagnie et qu'il se retire de cette décision.

VIDANGES 2001-2002

Le contrat des vidanges vient à échéance le 30 septembre prochain. Comme nous ne sommes pas encore prêts pour faire de la collecte sélective, la municipalité a demandé à M. Richard Leblanc, actuel transporteur, de présenter une offre d'extension de contrat à la municipalité pour un an.

CONSIDÉRANT QUE le contrat de vidanges avec le transporteur actuel vient à échéance le 30 septembre prochain et que le processus de collecte sélective n'est pas encore prêt;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'extension de contrat pour une période d'un an a été faite au transporteur actuel, M. Richard Leblanc;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ PAR M. Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

accepte l'offre présentée par M. Richard Leblanc pour un prolongement du contrat de un an;

QUE la cueillette et le transport des vidanges se fassent maintenant à un coût mensuel de deux mille trois cent vingt et un dollars et quatre-vingt-onze cents par mois, ce qui représente une hausse de 337,37\$ par mois imputable en bonne partie à la hausse du carburant;

QUE cette majoration du prix soit applicable à partir d'octobre 2001 et ce pour une période de un an.

TOITURES HLM

Le mois dernier, la municipalité a accepté que l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande un budget additionnel de 20 000\$ pour la réfection des toitures des HLM (résolution No 145-2001) à la Société d'Habitation du Québec. Pour cette occasion, les toitures du Pavillon Pelletier et de deux blocs pour logements-familles devaient être faites cette année et les deux autres blocs familles devaient être faits l'année suivante.

Hors le conseiller en gestion, M. René Sauvageau, a appelé le secrétaire municipal pour l'aviser qu'il avait trouvé l'argent nécessaire pour faire toutes les toitures des HLM de Saint-François dès cette année. Il ne lui manquait que l'autorisation de la municipalité qui contribue à 10% du déficit de l'OMH.

CONSIDÉRANT QUE la Société d'Habitation du Québec propose à la municipalité et à l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud la possibilité de refaire dès cette année toutes les toitures du parc immobilier des HLM;

CONSIDÉRANT QUE les toitures actuelles datent de 1979 et qu'elles sont très abîmées;

CONSIDÉRANT QU'à la dernière visite d'inspection, le représentant de la Société d'Habitation du Québec a décelé aux entre-toits que l'eau s'infiltrait à certains endroits et qu'il était temps d'y voir;

CONSIDÉRANT QUE la part de la municipalité pour la réfection des toitures pour deux blocs de plus signifie une dépense additionnelle d'environ 3 160\$ si on se fie aux coûts pour les deux premiers blocs familles;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Auguste Boulet

APPUYÉ PAR M. Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est totalement d'accord pour que la réfection des toitures de tout le parc immobilier des HLM soit réalisée dès cette année;

QUE Construction Marc Bolduc Inc. débute les travaux au plus tard au mois d'octobre 2001.

QUE le surveillant de chantier, M. Veilleux, soit constamment sur les lieux du chantier afin de vérifier la qualité du travail.

MINISTÈRE DE LA CULTURE (À titre informatif)

La municipalité avait adressé au ministère de la Culture une demande de subvention con-

cernant l'aménagement d'un circuit touristique culturel sur son site patrimonial.

Madame Diane Lemieux, ministre de la Culture, annonce à la municipalité une aide financière totale de 28 000\$ pour la réalisation du projet d'interprétation du site institutionnel classé. Une première tranche de 14 000\$ sera versée au cours du présent exercice et le solde au cours de la prochaine année.

VARIA

ENFOUISSEMENT DES FILS SUR LE SITE PATRIMONIAL

Hydro-Québec et le ministère des Ressources naturelles indiquent que le dossier de Saint-François chemine.

EAU POTABLE

La firme d'experts poursuit sa démarche en recherche en eau souterraine. Dans la semaine du 10 septembre, ils vont effectuer des levés sismiques à d'autres endroits présentant un bon potentiel. Cette fois-ci, ce sera dans le secteur où est notre réserve en eau.

AVIS DE MUTATION

Selon l'article 10 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières, le Registre foncier doit transmettre les avis de mutation à la municipalité. Si la municipalité souhaite que les avis soient envoyés vers une autre organisation, par exemple la MRC, cette décision doit être appuyée par une résolution du Conseil municipal, transmise au Registre foncier.

CONSIDÉRANT QUE le Registre foncier doit transmettre les avis de mutation à la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il faut une autorisation de la municipalité pour permettre que les avis de mutation soient transmis vers une autre organisation;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Mariette Pelletier

APPUYÉ PAR M. Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le Registre foncier à transmettre les avis de mutation à la MRC de Montmagny.

DEMANDE DE RENCONTRE

CONSIDÉRANT le piteux état d'un tronçon de 1,7 km du chemin St-François Est (route 228) à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a adressé une demande d'aide financière pour la réfection de ce tronçon dans le cadre du programme « Travaux d'Infrastructures Canada-Québec 2000 » pour le volet 2.1, le premier juin dernier;

CONSIDÉRANT QUE le 6 août dernier, le Conseil d'administration d'Infrastructures-Transport a avisé la municipalité que le projet de réfection de la route 228 (chemin St-François Est) n'a pas été retenu pour la première phase mais qu'il était encore admissible pour la phase de l'automne (1er octobre 2001);

IL EST PROPOSÉ PAR M. Auguste Boulet

APPUYÉ PAR M. Pierre Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud aimerait que monsieur le député Claude Lachance puisse obtenir une rencontre avec monsieur le ministre délégué aux Transports et à la Politique Maritime, Jacques Baril, pour discuter dudit projet de la réfection du tronçon de 1,7 km de la municipalité car il est d'une importance capitale pour la sécurité des gens qui l'empruntent;

QUE monsieur le maire Jacques Dumas et un conseiller municipal apprécieraient grandement accompagner monsieur Claude Lachance lors de cette rencontre avec le ministre Baril afin de bien lui expliquer le dossier.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre Jean

APPUYÉ PAR M. Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

La réunion se termine à vingt-deux heures et quarante-cinq minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-très.

L'Union paysanne

Suite de la page 17

donc rouvrir et élargir le statut de producteur de façon à englober tous ceux qui font de l'agriculture.

Il est clair également que ceux qui font de la transformation et de la mise en marché paysanne (non-industrielle) doivent également pouvoir faire partie d'un syndicat paysan, comme d'ailleurs le prévoit substantiellement la Loi de 1972 dans sa définition du producteur agricole, de même que les intervenants agricoles: vétérinaires, agro-nomes, conseillers, chercheurs, etc.

La multifonctionnalité de l'agriculture

Dans ce syndicat paysan citoyen, il faut également pouvoir intégrer tous ceux qui sont reliés à ce qu'on appelle maintenant la multifonctionnalité de l'agriculture. Au cours du processus d'industrialisation et de marchandisation de l'agriculture, on a réduit l'agriculture à la production et mise en marché de produits agroalimentaires pour la consommation de masse et l'exportation. On a peu à peu délaissé la dimension d'auto-suffisance alimentaire, à tel point qu'un producteur laitier ne boit plus son lait, ne peut

plus en vendre à ses voisins et ne peut élever d'autres animaux dans son étable. L'Union paysanne, comme tout le mouvement paysan mondial, replace la souveraineté alimentaire et la création d'activité et d'emplois dans le milieu rural comme objectif premier de l'agriculture. L'agriculture paysanne doit permettre de multiplier les agriculteurs et d'occuper le territoire, de maintenir le mode de vie et le peuplement rural, contrairement à la ferme-usine qui est devenue un facteur de désertification et de dépeuplement des campagnes. Une autre fonction de l'agriculture qui a été évacuée par le productivisme est celle d'entretenir le paysage et de sauvegarder l'environnement. L'agriculture a un impact direct sur le paysage, l'aménagement du territoire, la préservation des ressources et de la nature, les boisés, les sols, les milieux humides, les cours d'eau, l'eau souterraine, la faune, les sites naturels, l'accès aux plans d'eau et à la forêt, etc.

En ce sens, tous ceux qui contribuent à ces fonctions multiples de l'agriculture et au dynamisme de la vie rurale ont leur place dans une Union

paysanne, notamment les artisans, ceux qui oeuvrent dans les produits du terroir, de développement rural, l'aménagement, la gestion de l'eau, la démocratie locale, le patrimoine rural et naturel, etc.

Les consommateurs

Une dernière grande catégorie de citoyens directement concernés par l'agriculture, ce sont les consommateurs qui ont à cœur la défense de leurs droits comme consommateurs des produits agricoles et veulent avoir accès à des produits sains. Eux aussi doivent avoir leur mot à dire sur ce qu'ils veulent dans leur assiette, autrement que comme clientèle captive des étalages de l'épicerie, des politiques agricoles et de la compétition du marché. L'Union paysanne, en plus de défendre leurs droits, devrait pouvoir établir le lien entre ces consommateurs et les producteurs et produits paysans.

Un projet de société

L'Union paysanne deviendrait ainsi le premier grand syndicat citoyen voué à la défense d'une agriculture saine et de campagnes vivantes comme conditions indispensables à la santé et à

l'équilibre de la population de nos petits «pays». Une telle union constitue un rouage essentiel pour une société qui refuse de laisser organiser sa vie par les lois du marché. Le critère d'adhésion à l'Union paysanne serait donc moins le métier exercé que l'adhésion de la personne ou du groupe au modèle d'agriculture et de ruralité proposé par l'Union paysanne, le modèle paysan comme alternative au modèle industriel (agrobusiness) et à la malbouffe. En ce sens, l'Union paysanne est un projet de société, qui peut rejoindre aussi bien les pionniers de l'agriculture biologique et de l'écologie que les fermes familiales coincées par l'industrialisation, les consommateurs avertis et les défenseurs de la bonne bouffe. Le temps presse. Les seuils de non-retour sont peut-être déjà atteints en plusieurs endroits. Il est urgent de constituer cette force collective alternative avant que nos campagnes et notre santé ne soient irrémédiablement compromises.

Roméo Bouchard,
co-coordonnateur
Union paysanne



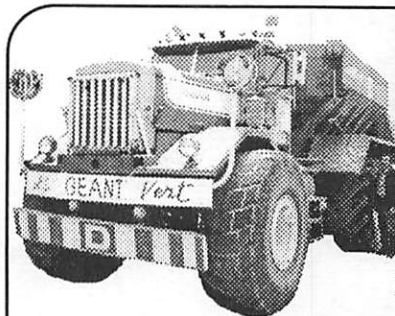
JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074
FAX: 418-243-2157



90226069
QUÉBEC INC.
Transport général

MARCEL GUIMONT, PROP.

Épandage de pierres à
chaux agricoles

60, rue Paradis
Saint-Raphaël, Bellechasse G0R 4C0

418-243-3408



Petites annonces

À VENDRE

Hyundai Excel 1988 automatique, Cinq portes, blanche, bonne condition. Prix à discuter. Tél. : 259-2210.

.....

Pourquoi appuyer la fondation Marie-Soleil-Tougas?

Marie-Soleil était une jeune femme aux nombreux engagements: Opération Enfant Soleil, Oxy-Jeunes, les Débrouillards, Éduc-Alcool, les jeunes filles en difficulté, le SIDA, la promotion du français, les Fêtes du Québec, le statut de l'artiste, et même l'essor des jeunes designers québécois de la mode sont autant de marques du très large éventail de ses préoccupations, qui ont en commun d'être tournées vers l'avenir.

Pour rester fidèle à Marie-Soleil, pour perpétuer sa pensée et ses engagements, la Fondation Marie-Soleil-Tougas soutient des enfants et des jeunes en difficulté par le biais de projets dans lesquels elle se serait elle-même investie.

Grâce à la générosité du grand public, d'entreprises et de gens comme vous, la Fondation a soutenu des projets d'aide auprès de jeunes (de la naissance à 17 ans) vivant des situations de violence, d'abus, de toxicomanie, de maternité précoce, de prostitution juvénile. Avec votre aide, nous pouvons contribuer à soulager les souffrances morales et psychologiques de ces enfants et les aider à sortir de la détresse où ils sont enfermés.

C'est votre contribution qui donne vie à ces projets et appuie des enfants et des jeunes qui peuvent se prendre en main. Aussi, vous permettez à la Fondation Marie-Soleil-Tougas d'offrir à de nombreux enfants le cadeau de l'espoir qui les aidera à s'épanouir et avoir confiance en l'avenir. En appuyant la Fondation Marie-Soleil-Tougas, vous posez un geste d'espoir et d'amour, et vous contribuez à la réalisation des rêves les plus chers de Marie-Soleil.

Donnez, pour l'avenir des enfants en difficulté. Composez le 1 900 565-SOLEIL (10\$ seront portés à votre compte de téléphone).

Fondation Marie-Soleil-Tougas, 1600, boul. de Maisonneuve Est, bureau D-460, Montréal (Québec) H2L 4P2, tél.: (514) 598-2947, télécopieur: (514) 599-5542.



ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7728

Les vaginites

Les vaginites sont habituellement causées par un déséquilibre entre les bonnes et les mauvaises bactéries présentes de façon normale dans le vagin. Certaines maladies (comme le diabète) et certains médicaments (comme les antibiotiques, les contraceptifs oraux et les douches vaginales répétées) peuvent entraîner des vaginites. Les symptômes sont: de la démangeaison et de l'irritation au niveau de la vulve, des sécrétions plus abondantes, colorées et nauséabondes (mauvaise odeur), des brûlures ou de la douleur lors des relations sexuelles. Il existe des traitements antifongiques (contre les champignons) sous forme de crème ou d'ovule, sur prescription ou en vente libre. Si vous souffrez de l'un ou l'autre de ces symptômes, consultez votre médecin ou votre pharmacien. Après la ménopause, il arrive que certaines femmes souffrent de vaginite atrophique. La diminution de la production d'hormones (les œstrogènes) cause, entre autres symptômes, une diminution des sécrétions vaginales, ce qui entraîne de l'irritation, de l'inconfort lors des relations sexuelles et même du « spotting » (sécrétions brunâtres). Un traitement hormonal (en comprimés, en crème vaginale, en gel ou en timbre cutané) peut alors être prescrit par le médecin pour diminuer ces symptômes. **Conseils express:** •Lavez la région vaginale tous les jours avec de l'eau et un savon doux, même durant les menstruations. •Asséchez bien ensuite. Évitez de porter des sous-vêtements de couleur et en tissu synthétique. •Portez plutôt des sous-vêtements en coton blanc ou utilisez un protège-dessous non parfumé. •Évitez aussi les vêtements trop serrés. Les produits parfumés pour le bain, comme les huiles et les mousses, peuvent être irritants et causer des démangeaisons chez certaines personnes. Si cela se produit, évitez de les utiliser trop régulièrement. •Lorsque vous allez aux toilettes, essuyez la vulve de l'avant vers l'arrière afin d'éviter de contaminer la région vaginale avec les bactéries contenues dans les selles. •Utilisez des serviettes hygiéniques et des tampons non parfumés: les désodorisants contenus dans ces produits peuvent être irritants. Changez de serviettes ou de tampons régulièrement durant la journée. Si les sécrétions vaginales sont colorées et ont une odeur nauséabonde, consultez votre pharmacien ou votre médecin. Il peut s'agir de signes d'une infection. •Si vous êtes enceinte, consultez un pharmacien ou un médecin avant d'utiliser une crème ou une douche vaginale. •Si vous devez utiliser une crème antifongique, appliquez-la chaque soir au coucher, dans le vagin, à l'aide de l'applicateur. Vous pouvez aussi en appliquer à l'extérieur, sur la vulve, matin et soir. Respectez bien la durée de traitement et continuez le même si vous êtes menstruée. Ne portez pas de tampons durant cette période; utilisez plutôt une serviette hygiénique. •Si vous avez des relations sexuelles, il serait préférable que votre partenaire utilise des condoms afin de prévenir le risque de réinfection. Si le problème persiste ou réapparaît, consultez votre pharmacien ou votre médecin.

Pierre Martin, pharmacien

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



Si vous y regardez de plus près, vous constaterez
que votre institution financière vous offre depuis
le 1^{er} septembre deux points de services
afin de mieux répondre
à vos attentes.



Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
526, chemin St-François Ouest

Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
689, rue Principale



**Caisse populaire
Desjardins de la Rivière-du-Sud**